

<b>Orientation 1 : Accroître la qualité et la diversité des logements disponibles à Sainte-Cécile-de-Masham pour encourager l'installation de nouveaux résidents.</b>					
<b>Enjeux</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Moyens (actions de mise en œuvre)</b>	<b>Intervenants</b>	<b>Coûts</b>	<b>Priorité</b>
1 a) Protection de la tranquillité et du cachet rural du secteur;	1.1 Favoriser le maintien de la superficie des terrains à au moins 2 800 mètres carrés, sauf pour les zones résidentielles de moyennes et de hautes densités d'occupation;	1.1.1 Adapter la réglementation d'urbanisme (zonage, lotissement, émission des permis et certificats, etc.);	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Municipalité :</b></li> </ul>	\$	2
1 b) Perte possible de la variété architecturale;	1.2 Favoriser la diversité architecturale des nouvelles constructions;	1.2.1 Ajouter des normes minimales portant sur la volumétrie des constructions et des matériaux de revêtement extérieur de finition des façades pour les projets de développement intégré;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Municipalité :</b></li> </ul>	\$	2
		1.2.2 Développer un guide d'aménagement et d'éléments d'architecture pour le village;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Consultant externe :</b></li> <li>• Municipalité.</li> </ul>	\$	3
1 c) Manque de logements locatifs et abordables pour les familles, les jeunes, les aînés et les personnes à faible revenu, et manque de connaissance à ce sujet;	1.3 Définir les rôles et responsabilités des acteurs municipaux en matière d'habitation;	1.3.1 Enquête sur le logement et l'habitation dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Municipalité :</b></li> <li>• MRC;</li> <li>• TDSCO;</li> <li>• OHO;</li> <li>• Gouvernement du Québec.</li> </ul>	\$\$	1
	1.4 Identifier les besoins en logements locatifs et abordables;	1.3.2 Préciser la mission de l'OHO;			
	1.5 Favoriser la construction de logements abordables (HLM, coopératives d'habitations, etc.);	1.3.3 Établir un partenariat avec l'OHO et la TDSCO;			
	1.6 Favoriser la construction de logements locatifs privés;	1.3.4 Mise en application de la politique familiale;			
	1.7 Analyser les besoins en logements pour les aînés, compte tenu des projections de vieillissement de la population);	1.3.5 Disponibilité de terrains municipaux;			
		1.3.6 Délimitation de zones pour la résidence de moyenne et haute densité;			
		1.3.7 Faciliter l'ajout de logements supplémentaires à une résidence existantes;			
	1.3.8 Monter un dossier pour déposer une demande au gouvernement du Québec pour une Maison des Aînés dans le secteur de Sainte-Cécile-de-Masham;				
1 d) Désuétude des systèmes d'évacuation et de traitement des eaux usées des édifices publics;	1.8 Favoriser l'implantation d'un réseau d'égout sanitaire;	1.8.1 Étude de faisabilité d'un réseau d'égout sanitaire desservant le noyau public et communautaire;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Consultant externe :</b></li> <li>• Municipalité;</li> <li>• CSSPO;</li> <li>• CISSO.</li> </ul>	\$	1
1 e) Faible disponibilité de lots à construire;	1.9 Augmenter le nombre de terrains (lots) à construire.	1.9.1 Accompagnement des propriétaires de lots offrant un potentiel;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Municipalité :</b></li> <li>• Grands propriétaires;</li> <li>• Promoteurs/développeurs.</li> </ul>		0 – 2 ans
1 f) Prix des terrains élevés et en augmentation (surenchère) en raison de la rareté.		1.9.2 Imposer une surtaxe sur les lots vacants offrant un potentiel de développement.			

CCU : Comité consultatif d'urbanisme    OHO ; Office de l'habitation de l'Outaouais    TDSCO : Table de concertation sociale de l'Outaouais    HLM : Habitation à loyer modique    n.d. : non disponible

CISSSO : Centre intégré des services sociaux et de santé de l'Outaouais

**Priorité :** 1 = Très important    2 = Important    3 = Souhaitable    **Coûts :** \$ = < 50 000 \$    \$\$ = 50 000 \$ à 250 000 \$    \$\$\$ = 250 000 \$ à 1 000 000 \$    \$\$\$\$ = 1M\$ et plus

<b>Orientation 2 : Améliorer les infrastructures de transports et de transport actif pour accroître la sécurité et le confort des usagers.</b>					
<b>Enjeux</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Moyens (actions de mise en œuvre)</b>	<b>Intervenants</b>	<b>Coûts</b>	<b>Priorité</b>
2 a) Intérêt de la population résidante pour le transport actif;	2.1 Favoriser le développement du cyclotourisme (notamment avec le Parc de la Gatineau) et le long de la rivière La Pêche; 2.2 Augmenter le nombre de sentiers multifonctionnels;	2.1.1 Mise en œuvre et application du plan de Transport actif de la Municipalité;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Municipalité :</b></li> <li>• Transcollines</li> </ul>	\$	2
2 b) Sécurité des piétons et des cyclistes;	2.3 Assurer la sécurité des piétons et des cyclistes en bordure du réseau routier provincial et municipal;	2.3.1 Maintenir les discussions avec le MTQ; 2.3.2 Identification des différentes mesures d'atténuation pour un meilleur contrôle de la vitesse des véhicules automobiles et des véhicules lourds;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Municipalité :</b></li> <li>• MTQ</li> </ul>	\$	1
2 c) Manque de connexion entre les réseaux piétonniers et cyclables, les établissements publics et les parcs;	2.4 Ajouter des traverses piétonnières par marquage sur la chaussée;	2.4.1 Aménagement de corridors réservés pour les piétons et les cyclistes en bordure de la route principale et du chemin de la Beurrerie;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Municipalité :</b></li> <li>• MTQ</li> </ul>	\$	1
2 d) Augmentation du nombre de passages de véhicules automobiles sur la route provinciale;	2.5 Réduire le nombre de véhicules circulant avec un (1) seul occupant; 2.6 Encourager le transport en commun, l'auto partage et le covoiturage;	2.5.1 Création d'un Comité de travail;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Municipalité :</b></li> <li>• MTQ :</li> <li>• Transcollines;</li> <li>• Population en générale;</li> </ul>	\$	2
2 e) Absence de liens piétonniers et cyclables entre le nord et le sud de la rivière La Pêche;	2.7 Relier les différents réseaux piétonniers et cyclables existants (sud de la rivière La Pêche, Parc de la Gatineau, etc.);	2.6.1 Aménagement de liens piétonniers et cyclables entre le nord et le sud, ainsi que le long de la rivière La Pêche; 2.6.2 Engager un dialogue avec les gestionnaires du Parc de la Gatineau (CCN);	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Municipalité :</b></li> <li>• CCN;</li> </ul>	\$	2
2 f) Détérioration du réseau routier provincial en direction ouest (incluant les trottoirs);	2.8 Amélioration du réseau routier provincial;	2.7.1 Compléter les travaux de réfection de la route Principale (route 366) en direction ouest; 2.7.2 Maintenir les discussions avec le MTQ; 2.7.3 Mobilisation citoyenne pour faire pression auprès du MTQ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>MTQ :</b></li> <li>• Municipalité;</li> <li>• MRC des Collines;</li> <li>• Députés provincial et fédéral;</li> <li>• Regroupement de citoyens</li> </ul>	\$\$\$	1
2 g) Incertitude sur l'avenir du tracé non officiel des sentiers pour motoneiges.	2.9 Permettre aux commerces et services de bénéficier des retombées de l'achalandage des motoneiges.	2.8.1 Identifier un corridor pour l'accès des motoneigistes au poste d'essence.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>PSDA:</b></li> <li>• MTQ;</li> <li>• Municipalité;</li> </ul>	\$	3

CCN : Commission de la capitale nationale    MTQ : ministère des Transports du Québec    PSDA : Pontiac Snowmobile Drivers Association    n.d. : non disponible

**Priorité :** 1 = Très important    2 = Important    3 = Souhaitable    **Coûts :** \$ = < 50 000 \$    \$\$ = 50 000 \$ à 250 000 \$    \$\$\$ = 250 000 \$ à 1 000 000 \$    \$\$\$\$ = 1M\$ et plus

<b>Orientation 3 : Améliorer l'aspect visuel de Sainte-Cécile-de-Masham (notamment le cœur du village et la route Principale) pour renforcer son attractivité.</b>					
<b>Enjeux</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Moyens (actions de mise en œuvre)</b>	<b>Intervenants</b>	<b>Coûts</b>	<b>Priorité</b>
<p>3 a) Mauvais entretien de certaines propriétés privées en bordure de la route Principale;</p> <p>3 b) Désuétudes de certains bâtiments en bordure de la route Principale;</p>	<p>3.1 Amélioration de l'aspect visuel de la route Principale;</p> <p>3.2 Inciter les propriétaires à aménager les espaces libres de leurs propriétés (gazonnement, plantations d'arbres et arbustes, etc.);</p>	<p>3.1.1 Application de la réglementation relative à l'aménagement des terrains et des bâtiments;</p> <p>3.1.2 Adoption d'une réglementation sur les normes minimales d'entretien des bâtiments et des terrains;</p> <p>3.1.3 Guide de rénovation et d'entretien des bâtiments et d'aménagement et d'entretien des terrains;</p> <p>3.1.4 Programmes incitatifs pour la rénovation des bâtiments (crédits de taxes ou autres);</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Municipalité :</b></li> <li>• Propriétaires concernés;</li> <li>• Consultants (architecte, paysagiste, etc.);</li> </ul>	\$	3
<p>3 c) Absence (déficience) d'aménagement paysager des propriétés publiques et parapubliques;</p>	<p>3.3 Amélioration et intégration de l'aménagement des espaces publics au cœur du village, notamment avec les institutions scolaires et les espaces municipaux pour en faire des sites attractifs / populaires (bibliothèque, terrains de jeu, etc.);</p>	<p>3.3.1 Aménagement de haltes piétonnières (concepts proposés par <i>Rues principales</i>);</p> <p>3.3.2 Aménagements d'espaces verts, plantations d'arbres et arbustes, installation de mobiliers urbains;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Municipalité :</b></li> <li>• Rues Principales;</li> <li>• CSSPO</li> <li>• CISSO</li> </ul>	\$ \$	2
<p>3 d) Précarité du patrimoine architectural;</p>	<p>3.5 Assurer la protection et la mise en valeur des bâtiments ayant une valeur architecturale et patrimoniale;</p>	<p>3.5.1 Réaliser un inventaire des bâtiments centenaires et des bâtiments ayant une valeur architecturale et patrimoniale;</p> <p>3.5.2 Restauration de l'église de Sainte-Cécile-de-Masham;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Municipalité :</b></li> <li>• Fabrique;</li> <li>• Ministère de la Culture et des Communications;</li> <li>• SHO et RPGO;</li> </ul>	\$	2
<p>3 e) Incompatibilité entre certaines entreprises (entrepreneurs en bâtiments, machineries, équipements, entreposage, etc.) et les résidences avoisinantes;</p>	<p>3.6 Relocalisation d'entreprises contraignantes ou incompatibles avec le voisinage;</p>	<p>3.6.1 Identification des entreprises incompatibles avec le voisinage;</p> <p>3.6.1 Identification de sites potentiels pour les entreprises industrielles et para-industrielles;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Municipalité :</b></li> <li>• Propriétaires (entrepreneurs);</li> <li>• Propriétaires de terrains potentiels;</li> </ul>	\$	1
<p>3 f) Incompatibilité du garage (atelier) municipal et du dépôt avec les usages avoisinants;</p>	<p>3.7 Relocaliser le garage (atelier) municipal et du dépôt municipal;</p>	<p>3.7.1 Identification des sites potentiels pour la relocalisation du garage municipal et du dépôt municipal;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Municipalité :</b></li> </ul>	\$ \$ \$ \$	1
<p>3 g) Déficience des installations du service de Protection des incendies (casernes Sincennes).</p>	<p>3.8 Agrandissement/ rénovation de la caserne Sincennes;</p> <p>3.9 Réaménagement du garage municipal pour servir d'entreposage pour le service de Protection des incendies.</p>	<p>3.8.1 Évaluation des options (agrandissement – rénovation) et estimations;</p> <p>3.8.2 Étude d'opportunité et de préfaisabilité pour la conversion du garage municipal en bâtiment d'entreposage).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Municipalité :</b></li> <li>• Firmes de consultants (architecture/ingénierie).</li> </ul>	\$ \$ \$	1

CISSO : Centre intégré des services sociaux et de santé de l'Outaouais    CSSPO : Centre de services scolaires du Portage de l'Outaouais    SHO : Société d'histoire de l'Outaouais    RPGO : Regroupement Patrimoine Gatineau  
**Priorité :** 1 = Très important    2 = Important    3 = Souhaitable    **Coûts :** \$ = < 50 000 \$    \$ \$ = 50 000 \$ à 250 000 \$    \$ \$ \$ = 250 000 \$ à 1 000 000 \$    \$ \$ \$ \$ = 1M\$ et plus

**Programme particulier d'urbanisme - Secteur de Sainte-Cécile-de-Masham  
Grandes orientations – version préliminaire**

<b>Orientation 4 : Faire du cœur du village un lieu invitant, dynamique et rassembleur pour la communauté.</b>					
<b>Enjeux</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Moyens (actions de mise en œuvre)</b>	<b>Intervenants</b>	<b>Coûts</b>	<b>Priorité</b>
4 a) Réaffectation du bureau municipal (Hôtel de Ville);	4.1 Maintenir l'utilisation du bureau municipal actuel à des fins publiques et communautaires;	4.1.1 Appel de propositions pour la réaffectation du bureau municipal à des fins publiques et communautaires;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Municipalité</b></li> <li>• Organismes communautaires;</li> <li>• Promoteurs privés;</li> </ul>	\$	2
4 b) Absence de vie culturelle, de divertissement, d'activités communautaires et d'événements rassembleurs;	4.2 Création d'une place publique au cœur du village; 4.3 Améliorer et intégrer l'aménagement des espaces publics au cœur du village, notamment avec les institutions scolaires et les espaces municipaux pour en faire des sites attractifs / populaires (bibliothèque, terrains de jeu, etc.). 4.4 Multiplier les espaces éphémères;	4.2.1 Affichage des activités offertes dans le secteur (site Web, babillard, écran, tableau lumineux); 4.2.2 Développer des visites de découverte du patrimoine local; 4.2.3 Appuyer l'organisation d'événements communautaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Municipalité</b></li> <li>• Organismes communautaires;</li> </ul>	n.d.	2
4 c) Manque d'activités et d'infrastructures sportives, particulièrement pour les jeunes et les adolescents;	4.5 Optimiser l'utilisation du Complexe sportif (aréna), incluant la Salle Desjardins et des espaces de stationnement attenants; 4.6 Créer des liens piétonniers/cyclables sécuritaires convergeant vers le pôle de développement public et communautaire; 4.8 Mettre en œuvre le plan directeur des parcs et espaces verts (incluant un échancier de mise en œuvre) et le plan d'aménagement du Parc central;	4.5.1 Étude de marché pour optimiser l'utilisation du Complexe sportif; 4.5.2 Développer des partenariats avec le CSSPO pour le développement des infrastructures sportives et récréatives d'envergures; 4.5.3 Identifier un tracé pour les réseaux piétonniers et cyclables sur rue et hors rue; 4.5.4 Poursuite de la création du Parc central;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Municipalité :</b></li> <li>• Firmes de consultant;</li> <li>• CSSPO;</li> </ul>	\$	2
4 d) Désuétude de la bibliothèque municipale.	4.9 Construction d'une nouvelle bibliothèque municipale.	4.9.1 Réaliser une étude de faisabilité pour la relocalisation de la bibliothèque municipale; 4.9.2 Évaluer la possibilité d'un partenariat avec le CSSPO pour l'annexion à l'école élémentaire Au cœur des Collines.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Municipalité :</b></li> <li>• CSSPO;</li> <li>• Transcollines;</li> <li>• Réseau Bibio..</li> </ul>	\$\$\$\$	2

CSSPO : Centre de services scolaires du Portage de l'Outaouais

n.d. : non disponible

**Priorité :** 1 = Très important 2 = Important 3 = Souhaitable

**Coûts :** \$ = < 50 000 \$

\$\$ = 50 000 \$ à 250 000 \$

\$\$\$ = 250 000 \$ à 1 000 000 \$

\$\$\$\$ = 1M\$ et plus

<b>Orientation 5 : Améliorer la préservation, l'aménagement, la mise en valeur et l'accès aux espaces naturels.</b>					
<b>Enjeux</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Moyens (actions de mise en œuvre)</b>	<b>Intervenants</b>	<b>Coûts</b>	<b>Priorité</b>
5 a) Protection des milieux naturels, des cours d'eau et certains milieux humides en raison de leur précarité;	5.1 Assurer la protection et la mise en valeur de la rivière La Pêche; 5.2 Assurer la protection des cours d'eau et des milieux humides;	5.1.1 Étude de caractérisation environnementale des rives et du littoral de la rivière La Pêche; 5.1.2 Élaborer un programme de protection et de mise en valeur de la rivière La Pêche, incluant une estimation des coûts de mise en œuvre; 5.1.3 Corvées annuelles de nettoyage de la Rivière La Pêche (embâcles formés d'arbres et de branches);	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Municipalité :</b></li> <li>• ABV des 7;</li> <li>• Propriétaires concernés;</li> <li>• Regroupement de bénévoles;</li> </ul>	\$ \$	2
5 c) Stabilisation des rives de la rivière La Pêche;	5.3 Végétalisation d'une bande de protection riveraine le long de la rivière La Pêche; 5.4 Assurer la libre circulation de l'eau de la rivière La Pêche;	5.3.1 Application rigoureuse de la réglementation relative à la protection des rives des lacs, des cours d'eau et des milieux humides); 5.3.2 Réglementation obligeant la végétalisation d'une bande de protection riveraine minimale de 5,0 mètres;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Municipalité :</b></li> <li>• Propriétaires concernés;</li> </ul>	\$	2
5 d) Accès à la Rivière La Pêche;	5.4 Aménager des sentiers pour la marche, le vélo, la raquette et le ski de randonnée donnant accès à la rivière La Pêche et à certains sites naturels;	5.4.1 Aménagement/réaménagement des parcs riverains du Moulin, des Fondateurs; 5.4.2 Négociation de servitudes de passage avec les propriétaires riverains pour donner l'accès à la rivière et aux berges (sentier); 5.4.3 Aménagement d'accès sécuritaires pour la mise à l'eau de canots et kayaks;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Municipalité :</b></li> <li>• ABV des 7;</li> <li>• Propriétaires concernés;</li> <li>• Notaire;</li> <li>• Arpenteur-géomètre;</li> <li>• Commission des loisirs;</li> </ul>	\$	2
5 e) Absence de Plan d'action en faveur d'environnements favorables à la qualité de vie, au bien-être et à la santé; 5 f) Importance des milieux de vie et des conditions de vie pour le bien-être et la santé des personnes.	5.5 Créer des conditions de réussite pour la mise en œuvre et la pérennité des actions de préservation, d'aménagement, de mise en valeur et d'accès aux espaces naturels; 5.6 Identification des sites naturels à protéger et à mettre en valeur); 5.7 Planifier l'implantation de bornes de recharge pour les automobiles et les vélos électriques.	5.5.1 Réaliser un audit des espaces naturels et identifier les menaces et opportunités que ceux-ci présentent; 5.5.2 Évaluer l'opportunité pour la municipalité de joindre les études en résilience des infrastructures naturelles du groupe Municipal Natural Assets Initiative (MNAI).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Municipalité :</b></li> <li>• ABV des 7;</li> <li>• Firmes spécialisées;</li> <li>• Municipal Natural Assets Initiative.</li> </ul>	n.d.	2

ABV des 7 : Agence des bassins versants des 7 rivières

n.d. : non disponible

**Priorité :** 1 = Très important 2 = Important 3 = Souhaitable

**Coûts :** \$ = < 50 000 \$    \$\$ = 50 000 \$ à 250 000 \$    \$\$\$ = 250 000 \$ à 1 000 000 \$    \$\$\$\$ = 1M\$ et plus

**Programme particulier d'urbanisme - Secteur de Sainte-Cécile-de-Masham  
Grandes orientations – version préliminaire**

<b>Orientation 6 : Favoriser le développement économique et touristique.</b>					
<b>Enjeux</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Moyens (réglementaires ou incitatifs)</b>	<b>Intervenants</b>	<b>Coûts</b>	<b>Priorité</b>
6 a) Absence d'un noyau de commerces et services; 6 b) Étalement des commerces et services le long de la route Principale (route 366);	6.1 Valider la nécessité de créer un noyau commercial et de services;	6.1.1 Étude de marché pour la création d'un noyau commercial et de services; 6.1.2 Identification de sites potentiels pour la création d'un noyau commercial et de services;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Municipalité :</b></li> <li>• Firme spécialisée;</li> <li>• Propriétaires des commerces et services concernés;</li> </ul>	\$	2
6 c) Absence d'un magasin d'alimentation de grande surface;	6.2 Effectuer une analyse comparative des marchés d'alimentation dans les noyaux villageois similaires;	6.2.1 Rapport de l'analyse comparative (revue documentaire); 6.2.2 Identification des alternatives pour une offre alimentaire misant sur les produits et les producteurs locaux et les organismes d'économie sociale;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Municipalité :</b></li> <li>• Firmes spécialisées;</li> </ul>	\$	2
6 d) Pérennité des commerces et services existants.	6.3 Assurer la pérennité des commerces et services existants; 6.4 Favoriser l'ouverture de nouveaux commerces et services; 6.5 Inciter les résidents à favoriser l'achat local de biens et services; 6.6 Supporter et mettre en valeur les entreprises agroalimentaires locales; 6.7 Identifier les leviers municipaux disponibles pour le développement économique; 6.8 Favoriser la rétention des visiteurs du parc de la Gatineau.	6.3.1 Création d'un marché agricole; 6.3.2 Supporter les initiatives d'entreprises de solidarité sociale; 6.3.3 Offrir un accompagnement pour faciliter l'implantation d'entreprises sociales et commerciales dans la municipalité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Municipalité :</b></li> <li>• Développement économique – MRC des Collines-de-l'Outaouais</li> <li>• Fond local d'investissement (FLI);</li> <li>• Fond local de solidarité (FLS);</li> <li>• TAO;</li> <li>• CCN.</li> </ul>	\$	2

CCN : Commission de la capitale nationale

n.d. : non disponible

**Priorité :** 1 = Très important    2 = Important    3 = Souhaitable    **Coûts :** \$ = < 50 000 \$    \$\$ = 50 000 \$ à 250 000 \$    \$\$\$ = 250 000 \$ à 1 000 000 \$    \$\$\$\$ = 1M\$ et plus